

tion y a-t-il à cela? Pourquoi le gouvernement ne reconnaît-il pas qu'en dépit de tout le revenu net qu'il retire de l'impôt sur les gains en capitaux, lequel, une fois déduits les coûts administratifs, se réduit d'ailleurs à beaucoup moins que 100 millions de dollars par an, l'existence même de ces impôts, à mon avis, cause bien plus que 100 millions de dommage à notre pays?

Des voix: Bravo!

M. MacKay: En fait, s'il se débarrassait de PétroCan et cessait de pomper de l'argent dans ce domaine d'activité, il économiserait encore bien davantage. Il aurait de l'argent s'il agissait ainsi et s'il abolissait complètement l'imposition sur les gains en capitaux car, comme tant de mes collègues et plus particulièrement ceux de l'Ouest canadien l'ont déclaré, nous attendons encore que PétroCan découvre sa première goutte de pétrole ou toute autre ressource. Il est intéressant de noter que la première tentative de Maurice Strong en vue de créer un courant d'affaires correspond à son voyage à Hanoi lorsqu'il a essayé de lancer une entreprise en co-participation pour procéder à des explorations au large du littoral vietnamien. Certes, PétroCan se livre à beaucoup d'explorations, mais a-t-il encore jamais découvert quoi que ce soit?

Une voix: Pourquoi ne laissez-vous pas tomber?

M. MacKay: La question n'est pas de savoir si je devrais laisser tomber, mais bien si le peuple canadien laissera tomber ce gouvernement s'il ne change pas de politique.

Des voix: Bravo!

M. MacKay: J'ai été intéressé—comme je le suis toujours, naturellement—par les propos du premier ministre. C'est un orateur très doué et il fait preuve d'une logique assez tortueuse lorsqu'il parle. Après avoir écouté ses propos, qui témoignaient d'une grande érudition et qui abondaient en allusions à l'habitabilité du pays à faire face au chômage et à l'inflation ainsi qu'à la relative amélioration de notre situation par rapport au passé, j'en arrive à la conclusion que, comme d'habitude, le premier ministre élève le débat à un très haut niveau, et qu'il traite du relatif et de l'absolu. Il indique que d'une certaine façon, notre situation est relativement meilleure car nous avons freiné l'augmentation du taux d'inflation et de la fréquence des grèves. Cependant, il ne se presse pas de reconnaître qu'en termes absolus, notre situation a manifestement empiré. Et ceci tient, par exemple, à l'augmentation de notre dette nationale, la diminution de la valeur de notre dollar et au fait que le chômage n'a jamais été aussi élevé. Je voudrais donc dire au premier ministre, pour résumer charitablement les arguments de son intervention, que son discours indique sans doute que la situation est relativement mauvaise et absolument dramatique dans notre pays.

Des voix: Bravo!

M. MacKay: Les Canadiens se préoccupent également d'un autre point fondamental sur lequel notre gouvernement a échoué, et quitte à ce qu'on dénonce chez moi un certain esprit de clocher, je voudrais avancer cet argument en ce qui concerne la Nouvelle-Écosse, car nous n'obtenons aucune initiative conjointe satisfaisante des autorités provinciales et fédérales dans le domaine de l'agriculture. En Nouvelle-Écosse, 80 p. 100 des produits d'alimentation sont importés. Il est évident que cette situation n'est pas satisfaisante. Dans le domaine des grains de provende, nous pourrions être plus indépendants,

mais selon M. Charles Hubbard, président de la Fédération des agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, il n'y a que peu de recherche effectuée dans ce domaine.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a dit carrément que le programme laitier du gouvernement fédéral pour 1977, qui impose un prélèvement de 25c. par 100 livres de lait nature, coûtera \$700,000 à l'industrie laitière de la Nouvelle-Écosse et réduira le revenu de chaque producteur laitier d'environ \$1,000 par année. Ce prélèvement est manifestement trop élevé et nous pensons qu'il faudrait adopter une politique laitière à long terme. Il ne devrait pas être nécessaire de baisser puis d'élever les quotas au gré du gouvernement, en désorientant ainsi les agriculteurs. C'est exactement ce qui s'est toujours produit.

L'industrie de la pêche de la Nouvelle-Écosse n'a donné aucun signe de nouvelle vitalité même si on a étendu nos limites territoriales à 200 milles des côtes en même temps que les États-Unis.

Pour revenir encore une fois à ma circonscription, laquelle constitue pour moi une très importante priorité, rien ne semble indiquer que les installations permettant de stocker des appâts congelés soient construits par le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial ou par les deux. Je ne vois pas que l'on prenne de mesures pour améliorer la situation de cette industrie et c'est pour moi un autre sujet de désappointement car il n'a pas été question de pêche, pour autant que je sache, dans les discours du trône, en dépit du fait que cette industrie soit l'une des raisons qui ont amené la découverte du pays et qu'elle vise toujours l'exploitation d'une de nos plus grandes ressources naturelles.

Je prétends que nous devons revenir aux choses fondamentales dans l'administration du pays, et que nous devons accorder de l'importance au développement de nos pêcheries. Il n'y a que 800,000 personnes en Nouvelle-Écosse et si l'on faisait preuve d'un peu d'intelligence en développant les industries primaires—nous n'aurions pas besoin de grands complexes industriels—nous pourrions nous en tirer très bien avec la pêche, l'agriculture et l'exploitation des forêts. Il semble toutefois que ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial ne fasse preuve d'initiative dans cette industrie si importante dans notre province.

Je voudrais aborder une autre question dans le contexte du présent débat au sujet des craintes que les Canadiens ont manifestées relativement aux événements qui ont eu lieu dans certaines de nos institutions nationales. Il n'est pas rassurant d'apprendre certains incidents qui ont été divulgués relativement à l'EACL, à la Polysar, au ministère du Revenu national, à Statistique Canada et dans certains autres organismes qui étaient auparavant reconnus pour leur intégrité.

Par exemple, quiconque s'est intéressé aux travaux de la commission d'enquête Laycraft et a écouté le contre-interrogatoire d'un certain Edmond Swartzack, un fonctionnaire du ministère du Revenu national, le contre-interrogatoire de M. Pitfield, conseiller du RAS, ainsi que le contre-interrogatoire par M. Berger, le conseiller du juge Laycraft, ne peut qu'être frappé par le caractère évasif des réponses données et s'étonner de voir à quel point cet homme frôle le parjure. Les arguments que les représentants du gouvernement actuel ont présentés à la Chambre et ailleurs pour faire valoir que cet accord entre Revenu Canada et la GRC était tout à fait légitime et qu'il